

Endurance

3 heures des Pyrénées

Règlement Technique et Sportif©

« Organisée conformément au règlement sportif national »

Lecture obligatoire et impérative par tous les pilotes
Tout concurrent qui prend le départ de cette endurance doit souscrire et accepter sans réserve aucune le présent règlement.

Art. 1 Définition générale de l'épreuve.

Le circuit d'Aigues Vives organise une épreuve d'endurance privée non officielle ouverte aux particuliers, entreprises et comités d'entreprise, dénommée les challenge karting des Pyrénées.

Art. 2 Parcours.

Circuit international d'Aigues Vives - la plano – 09600 AIGUES VIVES

Piste permanente n° d'homologation F.F.S.A. : 948

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

- Longueur du circuit : 1402m.
- Largeur : 8,50 m.
- Nombre de véhicules admis : 16

Karting SODI RT8 390cc

Art. 3 Participant(e)s.

Chaque équipe sera composée **de 2 à 4 pilotes**, obligatoirement majeurs le jour de l'épreuve ou avec une autorisation parentale pour les enfants âgés de 16 ans minimum.

La consommation par les pilotes de boissons alcoolisées ou de stupéfiants dans l'enceinte des stands est formellement INTERDITE et peut entraîner l'exclusion définitive de l'équipe.

Nous nous réservons le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, dans le but de préserver le bon esprit. Chaque équipage doit désigner un Team Manager. Cette personne est le seul interlocuteur auprès de l'organisation, en cas de réclamation ou de litige.

L'accès aux stands est autorisé aux accompagnateurs.

Tous les pilotes devront être obligatoirement présents au briefing.

Art. 4 Equipement pilote.

- Un casque homologué exclusivement type intégral avec visière.
- Une paire de gants.
- Une paire de chaussures de sport.
- En cas de pluie une combinaison adaptée est recommandée.
- **SUR DEMANDE, L'EQUIPEMENT POURRA ETRE FOURNI**

Art. 5 Durée de l'épreuve.

L'épreuve se déroule sur 30 minutes d'essais, un tirage au sort pour définir la grille du premier départ puis grille inversée pour le second et deux courses d' 1h30 chacune soit un total de 3 heures de course. Pour une raison ou une autre (conditions météo trop difficiles, accident, décision du Directeur de Course, etc...), l'organisateur peut décider de suspendre ou de neutraliser la course.

Art. 6 Véhicules admis.

Exclusivement ceux fournis par l'organisation. Aucune modification, de quelque nature que ce soit, ne sera admise, sous peine d'exclusion immédiate et définitive de l'équipe, sans remboursement des droits ni dommage.

Le Kart'Are met à disposition de l'ensemble des équipes un matériel mono-moteur de 390cc. Les karts sont tirés au sort avant le début de la manifestation, lors de l'enregistrement des équipes et du retrait de vos équipements. Les performances de tous les karts sont déclarées identiques par le constructeur ; aucune réclamation n'est prise en compte concernant le rendement particulier d'un kart. Les réglages des karts sont identiques et un étalonnage est réalisé entre ceux-ci afin de proposer le parc le plus homogène possible.

Décoration : des stickers peuvent être posés sur les karts sauf sur les stickers de décoration d'origine.

Art. 7 Mécanisme de l'épreuve.

Essais libres et essais chronos

La première séance d'essais se déroulera sur 30 min. Pendant ces essais chaque équipe devra stopper autant de fois qu'il y a de pilotes composant son équipe, afin de faire rouler tous les pilotes.

LA PREMIERE SEANCE D'ESSAIS EST OBLIGATOIRE POUR CHAQUE PILOTE.

Les départs se feront selon un tirage au sort de la position pour la première course et grille inversé sur la seconde.

Procédure de départ : Il y aura un départ Style 24h du Mans et en Grille F1.

Procédure d'arrivée : Après l'arrivée les karts seront stoppés dans les stands.

Classement : Le classement sera effectué à la somme des points des 3 courses

Art. 8 Remise du matériel et lestage

1. Remise du matériel

Les karts seront attribués par un premier tirage au sort pour les essais et la course 1. Ensuite un deuxième tirage au sort sera effectué pour la course 2 avec impossibilité d'avoir 2 fois le même kart. Sera remis à chaque équipe le kart complet et le système de panneautage après chaque tirage au sort.

2. Lestage

A l'arrivée des pilotes, chaque équipe sera pesée. Une moyenne de poids pour chaque équipage sera établie. Un lest sera mis en place sur les karts **avant les chronos** de la course en fonction du poids moyen des équipages inscrits. Le lestage maximum sera de 15 kg.

Art. 9 Pneumatiques.

Chaque kart sera chaussé de pneus slicks pratiquement neufs. En cas de crevaison un nouveau pneu sera monté, celui-ci n'étant pas nécessairement neuf.

Art. 10 Panneautage.

Le stand pourra communiquer avec son pilote, en cours de relais, uniquement avec le système de panneautage fourni par l'organisation. Il devra s'effectuer obligatoirement aux endroits du circuit réservés à cet effet. Toute communication par radio est interdite.

Art. 11 Relais.

Chaque équipe définira librement sa stratégie de course. Toutefois, chaque équipe devra effectuer au moins 5 passages dans les stands avec changement de pilote pour chaque course 1 h30.

1. L'entrée et la sortie des stands devront se faire à **vitesse réduite** sous peine de pénalité.

Art. 12 Réparations et assistance.

La piste est ouverte uniquement aux pilotes sur leurs karts et au personnel de l'organisation.

Toute intervention ou réparation, technique ou mécanique, sera obligatoirement et exclusivement contrôlée par l'équipe technique officielle sur l'aire d'assistance. En cas de problème technique dont la responsabilité n'incomberait pas à l'équipe, le kart sera immédiatement remplacé. Dans le cas contraire, l'équipe devra attendre la réparation avant de repartir.

Art. 13 Discipline de course.

Tout pilote qui aura pris le départ de l'épreuve devra souscrire sans réserve au présent règlement. Il devra se conformer au code sportif et obéir strictement aux drapeaux qui lui seront présentés pendant toute la durée du meeting. Seuls seront utilisés les drapeaux en vigueur.

Les éventuels arrêts de course ne modifient en rien l'heure d'arrivée de l'épreuve.

Art. 15 Pénalités.

Pour chaque non-respect du règlement et tout comportement ou pilotage jugé antisportif ou dangereux (Ex : non-respect des drapeaux, vitesse excessive dans les stands, casque non attaché, reprise de la piste en sens inverse après un tête à queue), il sera appliqué à l'équipage fautif un STOP and GO. Ou tout autre manquement au non-respect du règlement sportif national avec les pénalités requises

Art. 16 Modifications.

L'organisation se réserve le droit, quelles que soient les raisons, de modifier la date de l'épreuve si les circonstances le lui obligent. Dans ce cas elle sera tenue d'en aviser les concurrents dans les délais les plus brefs. En cas d'annulation de l'épreuve du fait de l'organisation, l'organisation remboursera les droits d'engagement et acomptes versés, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts quels qu'ils soient. L'organisation se réserve le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications qui lui seraient imposées pour des raisons de force majeure ou de sécurité. Dans ce cas ces modifications seraient portées à la connaissance des engagés dès que possible, en tous cas avant le départ de l'épreuve.

Les instructions verbales données lors des briefings sont réputées faire partie intégrante du règlement.

Art. 17 Prix.

Remise des prix aux trois premières équipes,

Art. 18 Publicité.

Chaque équipe pourra habiller son véhicule à ses couleurs sous la forme d'adhésifs plastifiés. Toutefois ces derniers devront être apposés en dehors des adhésifs d'origines des kartings.

Les 3 heures des Pyrénées

B O N D E R E S E R V A T I O N

Nom de l'équipe :

Responsable de l'engagement ou « Team-manager » :

Adresse :

..... CP : Ville :

Tél. : Fax : Mobile :

e-mail :

Nombre d'équipes : Nombre de pilotes :

Droits d'engagement (par équipe) :

SODI RT10 390cc : 370 €

Nombre de repas :x Offert pour les pilotes +x 18 € pour les accompagnants

Les numéros de kart vous seront attribués par tirage au sort.

Conditions de règlement :

Libellez votre chèque à l'ordre de : **SMF Kart.**

Adressez-le à : Base de Loisirs Le Kart'Are- la plano – 09600 AIGUES VIVES

- **Acompte de 30%, par équipe**, à la réservation(en cas d'annulation de votre part à moins de 7 jours de l'épreuve, le chèque sera encaissé sans possibilité de remboursement)
- Le solde le jour de l'épreuve (une facture vous sera adressée si besoin).
- Envoyez cet original et gardez-en une copie.
- **Si vous ne souhaitez pas rouler en cas de pluie, merci de cocher cette case**
La priorité sera donnée aux équipes prêtes à rouler même en conditions de pluie.

LES DEMANDES NON ACCOMPAGNEES D'UN CHEQUE D'ACOMPTE NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDERATION.

Le soussigné et toute son équipe affirment avoir pris connaissance du règlement technique et sportif. Ils s'engagent à s'y conformer ainsi qu'à l'esprit de cette opération dont ils affirment connaître les règles. Ils déclarent y souscrire sans réserve, ni restriction.

A Le

Lu et approuvé

Signature et cachet

LISTE NOMINATIVE des PARTICIPANT(E)S -

A REMETTRE A L'ORGANISATION LE JOUR DE L'EPREUVE

« Challenge KARTING des PYRENEES.

1

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse complète :
Tél. : E-mail :

2

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse complète :
Tél. : E-mail :

3

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse complète :
Tél. : E-mail :

4

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse complète :
Tél. : E-mail :

Programme et horaires de la course

10h30	Accueil des participants et confirmation des inscriptions
11h00	Briefing et attribution du matériel
11h30	Séance essais Q1 de 30minutes
12h15	Repas et tirage au sort de la grille
13h30 -15h00	Course 1 : Grille Normale
15h30 - 17h00	Course 2 : Grille inversée
17h30	Podium et Remise des Prix